



PROJET D'ORDRE DU JOUR



Séance du conseil municipal du 15 novembre 2021, à 20 h, au Pavillon Jean-Bourdon.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021;
4. Approbation des comptes payés et à payer;
5. Information et suivi de dossiers;
6. Administration :
 - 6.1. Nomination du maire suppléant;
 - 6.2. Budget 2022 et budget d'immobilisations 2022-2023-2024— date d'adoption
7. Sécurité publique;
8. Travaux publics ;
9. Période de questions;
10. Hygiène du milieu;
11. Loisirs et culture ;
12. Urbanisme et mise en valeur du territoire ;
13. Courrier;
14. Divers;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

Veillez noter que la séance pourrait être ajournée et reportée au lundi, 22 novembre 2021.

GUIGNOLÉE DU CARREFOUR ÉMILIE



Depuis 27 ans, le Carrefour Émilie de Lanoraie sollicite les gens de Lanoraie pour sa guignolée. Cette année, en raison de la COVID-19, ils vous demandent de venir les rencontrer au 361-A, rue Notre Dame, lors d'une journée festive. Cette journée se tiendra le samedi, 27 novembre 2021, de 9 h à 14 h. Leur magasin sera ouvert.

Ils auront également des barrages routiers qui se tiendront entre 10 h et 12 h. Aussi, leurs bénévoles vous accueilleront dans le stationnement du magasin pour recevoir vos dons en argent ou en denrées.

Nous serons très heureux de vous accueillir. Vos dons nous aideront à remplir les paniers de Noël qui seront distribués dans notre communauté. Nous aurons des tirages pour remercier les visiteurs et donateurs. Venez en grand nombre.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Le 7 novembre dernier, 45 % des Lanoroises et Lanorois ont exercé leur droit de vote.

Les candidats élus sont les suivants :

- Maire— André Villeneuve
District 1— Lyne Clermont
District 2— Martin Lavallée
District 3— Marie-Ève Mondor
District 4— François Boisjoly
District 5— Lucie Ouellet
District 6— Josée Castonguay

EMBAUCHE DE PERSONNEL



Le 4 octobre dernier, le conseil municipal a procédé à l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice aux loisirs en la personne de Mme Carol-Ann Tellier. Vous pouvez la joindre au 450 887-1100, poste 3032 ou par courriel à loisirs@lanoraie.ca.



La saison froide est arrivée !

- ✓ Je déneige les sorties, les balcons, la terrasse et les fenêtres après chaque chute de neige.
- ✓ Je laisse refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal et j'attends au moins **7 jours** avant de les transvider.
- ✓ Je m'assure que l'intérieur des plinthes électriques est vide de tout objet, comme du papier journal et j'éloigne d'une distance sécuritaire les rideaux et les meubles (au moins **10 cm** en avant et **15 cm** au-dessus).



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
MRC de D'Autray
Division prévention
www.mrcautray.qc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Puisque plusieurs citoyens ont posé des questions à la Municipalité concernant les avis d'ébullition, la Municipalité a cru bon décrire comment se déroule les choses lorsqu'il y a un bris ou une panne du réseau d'aqueduc :

1. Lorsque le problème survient, par prévention, la Municipalité émet un avis d'ébullition via l'automate d'appel aux citoyens touchés;
2. Le fournisseur de service responsable de l'opération de l'usine d'eau potable est appelé pour se rendre sur les lieux;
3. Des échantillons d'eau sont pris pour s'assurer qu'il n'y a aucun contaminant;
4. Les échantillons sont transportés vers un laboratoire;
5. Les échantillons sont mis en incubation pendant 24 heures;
6. Le laboratoire analyse les données et fait un rapport;
7. Sur réception du rapport, si les résultats sont conformes, l'avis d'ébullition est levé.
8. La Municipalité procède à la levée de l'avis d'ébullition auprès des citoyens concernés en les appelant à l'aide de l'automate d'appel.

Voilà pourquoi il s'écoule quelques journées lors d'un avis d'ébullition. Par contre, sachez que lorsque ça arrive, la Municipalité fait tout son possible pour que les étapes soient réalisées dans les plus brefs délais.

Il est également important de vous inscrire à l'automate d'appel pour être informé lorsqu'il y a un avis d'ébullition en vigueur dans votre secteur.

Pour vous inscrire, rendez-vous au www.massalert.citam.ca . Si vous n'avez pas accès à Internet, téléphonez au 450 887-1100, poste 3000.

ABRI TEMPORAIRE (TEMPO)



ERRATUM - Notez qu'une erreur s'est glissée dans le bulletin du mois d'octobre.

Vous auriez dû lire : Aussi, l'extérieur de toute colonne supportant le toit de l'abri d'auto temporaire doit être situé à **un minimum d'un (1) mètre de toute ligne de lot et/ou à un minimum de 1,5 mètre d'une borne d'incendie.**

Nous sommes désolés des incon vénients que cela a pu causer.

Merci de votre compréhension.

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | | | | |

Légende :

- = Collecte des ordures
- = Collecte des matières organiques
- = Collecte des matières recyclables
- = Séance du conseil municipal

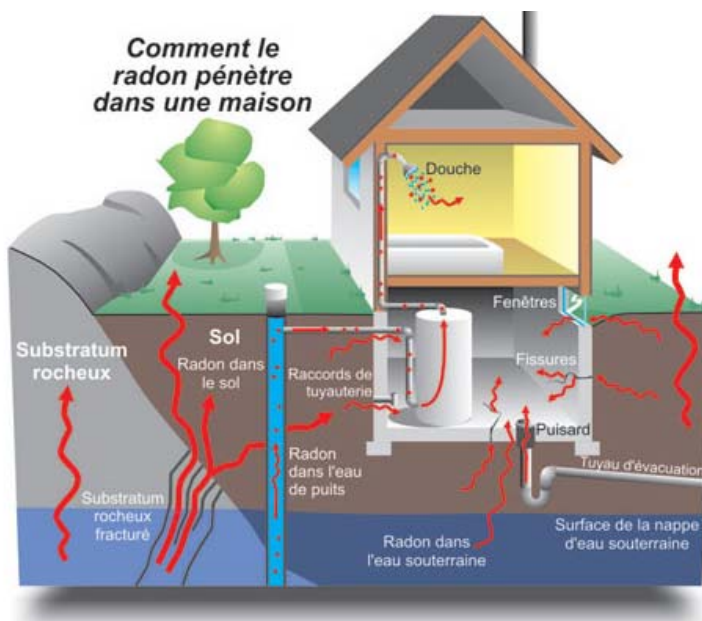
MOIS DE SENSIBILISATION AU RADON



En novembre, c'est le mois de sensibilisation au radon.

Le radon est un gaz radioactif inodore, incolore et nocif pour la santé respiratoire provenant de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. Il est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs.

Pour tout savoir au sujet du radon, de ses effets ou pour savoir comment le mesurer, consultez le site Internet suivant : <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/radon-domiciliaire>



RECENSEMENT DES CHATS ET CHIENS



Nous vous rappelons que le Carrefour Canin fait actuellement un recensement annuel des chiens et chats pour le renouvellement de leurs licences, par la poste à toutes les adresses du territoire.

Un deuxième avis sera transmis dans les 10 jours suivants comme rappel à ceux et celles qui n'auraient pas donné suite au premier avis. Ne pas tenir compte du deuxième avis si vous avez fait un suivi. Merci pour votre précieuse collaboration.